

Synthèse de la présentation du champ de l'enfance : 20 juin 2016

✚ SUJET DE LA PRESENTATION :

Le champ de l'enfance est important dans le domaine de l'animation socioculturelle. Cette population est centrale dans l'émergence de ce domaine professionnel. L'énoncé du contexte et du descriptif des centres de loisirs, les concepts d'accueil libre et de libre adhésion et, pour finir, la place de la pédagogie dans l'animation socioculturelle sont les divers aspects développés lors de cette présentation.

✚ CONTEXTE:

Après l'exposition de certaines spécificités des divers lieux de l'animation socioculturelle (Maison de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventure), le contexte historique puis genevois a pu être mis en évidence. Un aspect ressort particulièrement ; celui-ci est l'urbanisation qui augmente de plus en plus et la nécessité d'occuper le temps libre des enfants. L'animation socioculturelle se développe dans ce contexte.

✚ ACCUEIL LIBRE :

L'accueil libre est un concept défendu par l'animation socioculturelle. La présentation se base sur plusieurs exemples et expériences de plusieurs professionnels. Plusieurs termes ressortent fortement ; Confiance, Autonomie, Imagination, Libre adhésion et Expérimentation. De plus, chaque lieu a sa propre stratégie face à ces notions centrales et aux objectifs à atteindre. Malgré les différences, la mise en place d'un cadre sécurisant se retrouve de manière uniforme et paraît être le garant d'un accueil libre bienveillant. Les compétences du professionnel sont alors, en plus de la bienveillance, la présence soutenue dans le moment présent, l'observation et le « lâcher prise ».

✚ PEDAGOGIE :

La place et la forme de cette pédagogie dans l'animation socioculturelle sont annoncées. La pédagogie active a ainsi une grande place dans l'animation socioculturelle, d'autant plus, dans l'accueil libre. La responsabilité et la voix de l'enfant sont, dans ce sens, centrales. L'enfant est écouté comme cela est défendu par la méthode Gordon où la notion d'écoute active est particulièrement importante.

✚ DISCUSSION :

L'expérimentation est une notion qui ressort de cette présentation. **Comment permettre l'expérimentation dans des lieux d'animation dans un contexte de plus**

en plus normé et sécurisé ? Voilà la question qui en découle. Plusieurs pistes de réflexions sont alors apparues de chaque professionnel :

- Il y a encore de la souplesse dans le champ de l'animation socioculturelle. Alors que les normes se font de plus en plus nombreuses dans la société, les animateurs semblent encore profiter d'un espace permettant de les ajuster. L'importance de la **prise de risque calculée** qui est soutenue dans les diverses institutions s'occupant de l'accueil des enfants pendant leur temps libre est ainsi soutenue. L'animation socioculturelle doit savoir contourner les normes établies afin de permettre à l'enfant d'apprendre grâce à une **mise en danger** contrôlée.
- Pensée d'avant, pensée d'aujourd'hui ? La discussion met en avant un discours qui n'a pas fondamentalement changé. Les distinctions se trouvent dans l'écriture des règles et des normes. Les questions de sécurité ont toujours été présentes. Les professionnels se questionnent en permanence mais si, il y a encore quelques années, cela dépendait du bon vouloir de l'animateur, aujourd'hui ces règles sont écrites. Le bon sens a sans doute, dans ce sens, été utilisé, pendant de nombreuses années, au détriment de la peur. Ce « **bon sens** » oral a-t-il été remplacé par l'augmentation des normes **écrites** ?
- Importance de garder **l'autonomie** dans l'animation. Cela est possible si on met en avant les compétences propres de chaque professionnel.
- Et les **parents** dans tout ça ? Est-ce leurs peurs qui ont comme conséquence une augmentation des normes ou est-ce plutôt la société et le système d'assurance qui provoque cet effet ? D'après les divers intervenants lors de cette discussion, les parents sont généralement conscients des risques que prennent leurs enfants. Cela est tout de même discuté avec chaque parent et l'animateur doit s'ajuster au cas par cas.
- Prise en charge autour de la prise de risque. C'est sûrement à ce niveau-là que l'exigence des parents est la plus importante. **Formation** ? Formation continue, diplôme, responsabilités ? C'est de la responsabilité des professionnels de se mettre à jour de manière régulière pour un encadrement adéquat et cohérent.
- Les animateurs ont la possibilité de faire changer les choses. Le **rôle militant** du professionnel permet en effet de faire évoluer le système, fixer des normes qui sont en adéquation avec ce qui se passe sur le terrain. C'est donc de la responsabilité du professionnel de s'engager afin de faire valoir la réalité et les objectifs de terrain.
- Les notions de « trop » ou « pas assez » de cadre dépendent des enfants et des groupes d'enfants. En effet, le cadre doit pouvoir s'ajuster en fonction des besoins. Mise en évidence des **inégalités** entre les enfants. Certains d'entre eux ont besoin de vivre un moment moins cadré, car ils le sont en permanence à l'école et à la maison, d'autres, au contraire, grandissent dans un cadre moins strict et ont donc besoin d'être davantage contenus. Cela montre les divergences présentes face à l'encadrement dans la vie de chaque enfant.

- Visions différentes ? Cela met en avant la notion de la **relativité**. En effet, tout est question de point de vue ; voir l'action au lieu de voir l'accident.
- **Place des enfants** dans l'élaboration des normes, des règles. Savoir lâcher prise face à la place qu'on donne à l'enfant et appliquer la méthode Gordon. Tester les activités avec eux avant de poser une interdiction ou faire une charte avec le groupe mène souvent à des règles plus strictes que celles mises en place par les adultes. Et l'enfant comprend et respecte d'autant plus la règle ou l'interdiction. Le rôle de l'animateur est alors d'accompagner les enfants dans cette démarche.
- Conflits ? **transgression contrôlée**. L'animateur doit réagir tout en sachant que celle-ci est essentielle dans le processus de la construction identitaire. Alors quelle intervention ? cela pose la question de la sanction, la punition ou encore la réparation ?

**« UN PEUPLE PRET A SACRIFIER UN PEU DE LIBERTE POUR UN
PEU DE SECURITE NE MERITE NI L'UNE NI L'AUTRE, ET FINIT PAR
PERDRE LES DEUX. » (B.FRANKLIN)**